

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 117 (1972)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La première armée française  
**Autor:** Perret-Gentil  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343744>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La première Armée française

En fin de 1969, l'ancienne 1<sup>re</sup> Armée française a été reconstituée. Il s'agit de l'armée avec laquelle la France avait terminé la guerre dans les rangs des Alliés occidentaux. Dès lors plusieurs grandes unités expérimentales avaient été créées au sein de cette armée, mais celle-ci fut pour ainsi dire démantelée par les événements d'Afrique où furent envoyés d'importants renforts.

Cette présente reconstitution, qui a pris environ cinq ans, a donc dû être précédée d'une profonde refonte des unités entrant dans sa formation. De nombreux facteurs étaient intervenus. Les conceptions mêmes n'étaient plus pareilles. Les types de divisions, qui avaient alors été influencés par celui de la division pentomique américaine, avaient évolué vers un type d'inspiration allemande de division à trois éléments, trois brigades de base, s'inspirant des petites divisions aussi bien allemandes que russes de la fin de la guerre à l'Est. Cette nouvelle conception était peu à peu adoptée et donnait naissance à la brigade dite « la plus petite des grandes unités », dans le sens de son autonomie au combat. Un pas important avait été franchi.

Puis il se produisit un autre fait majeur, l'introduction du feu nucléaire au niveau divisionnaire (et au-dessus, cela va de soi), réalisée déjà entièrement dans les grandes unités américaines et même dans les grandes formations terrestres des Alliés de l'Europe occidentale, mais par un apport américain et surtout sous contrôle strictement américain. Pour la France, qui avait commencé par la création de forces nucléaires stratégiques, cet apport d'armement atomique se poursuit maintenant au niveau des forces terrestres — ou du moins est sur le point d'y être introduit (à partir de 1971-1972). Ainsi, outre la transformation sur le principe des brigades, toutes les forces ont dû être reformées en fonction de la mise en œuvre de ce feu nucléaire extrêmement puissant, tandis que diminuait dans une forte mesure l'importance des moyens classiques.

Là également, on peut admettre que cette refonte est effectuée maintenant pour l'essentiel. Il s'y ajoute dans le présent l'introduction de nouveaux matériels, touchant à peu près toutes les catégories. En général des prototypes ont été définis, mais leur fabrication est encore en cours et il faudra plusieurs années pour la réalisation des dotations.

## SITUATION GÉNÉRALE

Il n'est pas jusqu'à la structure des forces qui ait été changée. Il n'y a plus en France qu'une armée qui puisse être maintenue en temps de paix, en raison de l'élévation considérable du coût des armements, surtout depuis l'introduction des techniques électroniques. Ce ne sont donc plus des armées, comme c'est encore le cas dans les deux immenses « Pactes » qui se partagent le monde, et où l'on trouve encore des armées et des groupes d'armées.

En France, les Armées de l'Est constituaient autrefois l'essentiel de la défense; on a aujourd'hui d'autres éléments classés selon une hiérarchie différente. Ce sont:

*Les Forces nucléaires stratégiques (FNS)*. Ces forces stratégiques sont constituées de trois éléments: 1<sup>o</sup> aérien: 3 escadres de bombardiers stratégiques (60 Mirage IV) porteurs de bombes d'environ 70 kilotonnes; leur « déclin » (limite d'usure) va déjà commencer; 2<sup>o</sup> naval: 3 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), plus deux autres prévus; tous sont porteurs de 16 engins-fusées MSBS (mer-sol-balistique-stratégique) armés d'une ogive d'une puissance d'une demi-mégatone; 3<sup>o</sup> appartenant à l'Armée de l'air: 2 groupements de 3 escadrons chacun de 3 SSBS (sol-sol-balistique-stratégique), en silos dans certains lieux de Haute-Provence, dont la puissance unitaire est proche de la mégatone.

C'est sans doute peu comparativement aux grandes puissances, mais déjà fort appréciable comme moyen de base d'une défense.

Au-dessous de ces forces stratégiques se situent donc les *Forces de manœuvres*. Ce sont des formations de terre, le corps de bataille, ou 1<sup>re</sup> Armée, plus 1 division à 2 brigades parachutistes dans le Sud-Ouest et 1 brigade en Bretagne, dite d'embarquement, faisant partie d'une force amphibie de la marine. Ces deux derniers éléments sont rangés sous la rubrique de *Forces d'intervention* (extérieure). Il existe encore un élément isolé, le 27<sup>e</sup> Brigade alpine, en Savoie.

Et viennent finalement les *Forces de sûreté* qui comprennent, d'après une organisation toute récente, la Défense territoriale opérationnelle (DOT), et un dispositif de défense des approches navales et aériennes. Tel est donc le grand cadre général.

## ORGANISATION DE LA 1<sup>re</sup> ARMÉE

Autrefois entièrement en Allemagne, la 1<sup>re</sup> Armée reconstituée a pris une forme particulière. Elle est donc maintenant à cheval sur la frontière franco-allemande. Un Corps d'armée, N<sup>o</sup> II, avec siège à Baden-Baden, constitué de 2 divisions, entièrement sur le territoire allemand (Palatinat-Saare, Forêt-Noire et région au nord du lac de Constance).

Le général commandant ce CA est en même temps à la tête de l'organisme de liaison avec la Bundeswehr. Il est également commandant en chef des Forces françaises en Allemagne. En définitive son commandement est opérationnel et territorial.

En France même les éléments de la 1<sup>re</sup> Armée sont les suivants :

Le Commandement de la 1<sup>re</sup> Armée est à Strasbourg.

Le 1<sup>er</sup> CA, dont le PC est à Nancy, comprend 3 divisions échelonnées de la frontière suisse jusque dans le bassin parisien. En définitive, 3 des 5 divisions, 2 en Allemagne et 1 en Alsace font face à l'est et les 2 autres, vers le nord-est et même le nord. Il s'agit pour celles-ci des grandes zones où il y a toujours eu des forces armées.

### LES DIVISIONS ET LES BRIGADES

Les sièges de ces grandes unités sont les suivants :

*II<sup>e</sup> CA :*

*I<sup>re</sup> Division*, siège à Trèves et ceux des brigades à : Wittlich, Saarburg et Landau; 6 lieux de garnison, dont 1 camp;

*III<sup>e</sup> Division*, siège à Offenburg et ceux des brigades à : Fribourg, Tubingen et Constance; 13 lieux de garnison, dont 1 camp.

*I<sup>re</sup> CA :*

*VII<sup>e</sup> Division*, siège à Mulhouse et ceux des 3 brigades à : Strasbourg, Lunéville et Besançon; 7 lieux de garnison dont 1 camp;

*IV<sup>e</sup> Division*, siège à Verdun et ceux des 3 brigades à : Bitche, Verdun, Reims; 9 lieux de garnison, dont 2 camps;

*VIII<sup>e</sup> Division*, siège à Compiègne et ceux des 3 brigades à : Laon, Beauvais et Saint-Germain-en-Laye; 10 lieux de garnison, dont 2 sont assez éloignés, 1 à Arras et 1 autre à Orléans.

L'agglomération parisienne proprement dite, qui héberge de nombreux commandements importants, n'a pour ainsi dire plus de troupes, si ce n'est des formations du Train.

Ces divisions sont maintenues à un effectif du temps de paix de 15 000 hommes chacune, ce qui donne, avec les éléments non endivisionnés, les moyens de renforcement et les organismes de commandement, environ 100 000 hommes pour l'ensemble de la 1<sup>re</sup> Armée. Ce chiffre passerait à 160 000 hommes à la mobilisation.

L'effectif de paix de la 1<sup>re</sup> Armée représente un peu moins du tiers des effectifs de l'Armée de terre (plus de 320 000 hommes), et, pour l'ensemble des forces armées, un peu moins du cinquième de l'effectif total.

Il est à remarquer que dans la 1<sup>re</sup> Armée, ainsi que dans l'ensemble des forces de terre, les effectifs sont composés pour leurs trois quarts d'appelés, tandis que dans l'Aviation et la Marine, la proportion des engagés est beaucoup plus forte, prépondérante même, les effectifs eux-mêmes étant plus faibles. Enfin, autre point concernant les généralités de la 1<sup>re</sup> Armée, il existe dans cette formation 123 corps de troupes de l'échelon régimentaire, sans compter un certain nombre d'unités d'un niveau inférieur.

Les divisions sont toutes sur le type de la Division 1967, dont une première caractéristique est d'être d'un type unique. En effet, selon la nouvelle conception française, il existe un seul type de division mécanisée. L'ancienne différentiation en divisions blindées et divisions d'infanterie, a été abandonnée. Le jeu de dosage des unes et des autres de ces différentes divisions en vue de missions plus particulières se fera alors par des renforcements attribués par le corps d'armée et l'armée, ainsi que par l'engagement des engins de feu nucléaire Pluton, appartenant à la division même et au corps d'armée, comme on le verra ci-après.

Auparavant il y a lieu de donner un rapide exposé de la composition de ce nouveau type de division.

Elle comprend, comme éléments organiques divisionnaires, d'un volume total de 4400 hommes et 1300 véhicules :

- 1 état-major et 1 QG;
- 1 bataillon de protection à 4 compagnies, mis sur pied à la mobilisation;
- 1 régiment Pluton à 4 rampes — qu'il y aura lieu d'étudier en détail, car il s'agit de la pièce maîtresse de la nouvelle organisation;
- 1 régiment d'artillerie antiaérienne à 9 AMX 13 à pièces bitubes de 30 et 12 engins antichars Roland;

- 1 régiment du génie pouvant déployer 48 m. de pont du type Gillois, et comprenant 4 AMX 30 poseurs de pont;
- 1 régiment des transmissions;
- 1 GALDIV (Groupe d'aviation légère divisionnaire) de 38 hélicoptères;
- et 1 bataillon des Services.

En plus, la division mécanisée comprend 3 brigades mécanisées d'un volume de 3900 hommes, 1100 véhicules, dont 300 blindés.

Chaque brigade comporte:

- 1 état-major et 1 QG;
- au niveau de la brigade:
- 1 bataillon des Services, 1 compagnie légère des transmissions et une compagnie d'éclairage;
- 2 régiments mécanisés à 2 escadrons d'AMX 13, de 4 pelotons canon et 1 peloton SS-11;
- 1 régiment de chars, comprenant 4 escadrons de chars à 4 pelotons et 1 escadron porté à 4 pelotons portés; soit en tout pour le régiment 54 AMX 30;
- 1 régiment d'artillerie comprenant 3 batteries de tir à 5 canons automouvants de 155.

Ces trois type de régiments comprennent 1 unité de commandement et des services et 1 compagnie du génie, comprenant 3 sections de 2 groupes de 2 chars poseurs de ponts.

Ici il faut remarquer que le programme en cours de fabrication porte surtout sur les engins les plus puissants, c'est-à-dire les chars AMX 30. Actuellement 7 des 15 régiments de chars en sont déjà équipés. Le rythme de sortie des chars est de 13 par mois. C'est en 1972 que l'on atteindra le total prévu de 810. En outre, les véhicules de transport de troupe (VTT) AMX 13, commenceront à la même date à être relevés par les nouveaux VTT AMX 10 P (Personnel); celui-ci est armé et peut fournir un appui de feu au groupe de combat qui aurait mis pied à terre. Cet engin est prévu pour être fabriqué à 600 exemplaires. L'engin blindé de reconnaissance sera remplacé par un véhicule d'un nouveau modèle. En général il subsiste encore, dans les divisions mécanisées, une brigade motorisée; or elle est appelée à être remplacée par une troisième brigade mécanisée au fur et à mesure de la sortie des nouveaux matériels.

L'artillerie classique, qui est peu à peu équipée d'automouvants de 155 mm, verra ceux-ci disposés sur châssis de char AMX 30 plus puissants; elle conserve encore les 105 automoteurs. La protection aérienne est assurée par le Hawk (américain) depuis plusieurs années, et par le bitube de 30 mm sur AMX 13. Le canon de 40 mm sera remplacé par le « Roland » franco-allemand. Enfin un canon de 20 mm est prévu en autodéfense sur divers véhicules.

Dans le GALDIV, l'hélicoptère de manœuvre SA 330, ou Puma, a commencé à entrer en service.

Il faudrait encore pouvoir détailler de très nombreux matériels hautement modernisés, mais aussi très chers, tels que radars, réseaux des transmissions, infrarouge et laser; de même l'engin de surveillance du champ de bataille R-20, qui suit automatiquement un programme de prises de vues en vol en basse altitude.

Dans la branche des engins blindés et chenillés, il faudrait ajouter les chars légers, antichars, antimines et antipersonnel. Pour un char moyen, il y a ainsi sept ou huit autres types de matériels.

## LE PLUTON

Comme déjà indiqué, le Pluton va être la pièce maîtresse non seulement de chacune des brigades, mais encore de l'ensemble de la 1<sup>re</sup> Armée. Il est ce qu'on appelle un système d'arme, car il comprend plusieurs constituants opérant conjointement, qui sont son véhicule assurant sa haute mobilité, ses moyens de mise en œuvre à délai très court, ses réseaux importants de transmission et finalement l'arme elle-même, à grand potentiel de puissance.

Cet engin est destiné à lancer des charges atomiques tactiques, c'est-à-dire dans la profondeur du champ de bataille actuel. Les deux limites de son emploi nucléaire se situent, l'une courte, à 10 km du point de lancement, en raison des normes de sécurité; et l'autre longue, à 120 km de portée, distance à laquelle la dispersion du tir (1 km.) est encore acceptable.

Sa charge nucléaire, indiquée tout d'abord comme étant de « quelques kilotonnes » a été précisée se trouver entre 10 et 20 kilotonnes. Ce dernier chiffre correspond à la puissance de la bombe d'Hiroshima. D'après de récents calculs cette dernière aurait même été inférieure.



L'engin, placé dans un conteneur, est monté sur un châssis de char AMX 30. Ce conteneur est allongé sur le char, à l'horizontale en position de route, et il est relevé à l'inclinaison désirée pour le tir. Il sert donc tout aussi bien de rampe de lancement que de moyen de stockage et de transport. Les différents constituants de l'engin, notamment l'ogive et sa charge, sont montés sur le véhicule, grâce à un camion de servitude équipé d'une puissante grue.

Les différents éléments du système d'arme sont les suivants :

- le vecteur proprement dit, à propergol solide (poudre) de 1200 kg, tandis que son poids total est de près de 2 tonnes; ce vecteur est d'une longueur totale de 7,590 m et d'un diamètre de 0,63 m; enfin l'envergure (c'est-à-dire l'empennage) s'élève à 1,415 m;
- l'ogive, contenant la charge, et le dispositif de mise à feu incrusté entre eux; l'ogive est d'une longueur, seule, de 2,80 m; elle est de forme particulièrement effilée;
- le conteneur renferme le vecteur sur sa plus grande longueur, tandis que l'ogive ajustée à l'engin, le dépasse tout entière; l'assemblage de cette charge, ainsi que le placement de l'engin sur le véhicule, se fait en peu de temps. L'engin s'engage rapidement, tout étant en place, ce qui représente un gros avantage pour la mise en œuvre. Au moment du tir, il ne reste plus que l'inclinaison à donner au conteneur, au moyen des servo-moteurs hydrauliques;
- enfin, le véhicule proprement dit, soit un châssis de char qui a été spécialement aménagé pour transporter l'équipage et le dispositif du guidage inertiel, un calculateur et certains équipements permettant d'envoyer à l'engin les données du tir, d'en recevoir les comptes rendus automatiques et codés; et enfin, un goniomètre pour relever le gisement de l'engin sur sa trajectoire et un bâti de site pour assurer le pointage en hauteur.

D'autres détails quelque peu techniques peuvent être donnés: l'engin est à deux étages, un pour l'accélération au départ et l'autre pour le vol de croisière; le premier est à combustion rapide, de 10 « g »; le second à combustion lente, procurant une vitesse en fin de course de 1100 m/sec. Contrairement à l'« Honest-John » américain, un des premiers engins de cette catégorie, mais sans guidage, le Pluton est pris en charge pendant le vol par son système de guidage inertiel, basé sur la détermination constante de la verticale sur laquelle est ajusté le cap du vol. Les correc-



tions de la trajectoire sont transmises à l'empennage, par l'intermédiaire de servo-gouvernes placées à la « virole » arrière de l'engin.

Les ordre de déclenchement de l'explosion sont transmis à l'engin en vol par la même chaîne de guidage. En outre, le système possède des dispositifs de sûreté au sol et en vol permettant d'appliquer des clauses sévères de sûreté, imposées par les tirs atomiques.

L'équipage du système de tir est de quatre hommes seulement, aussi bien pour la conduite que pour les opérations de mise en œuvre de l'engin, y compris celle de la bombe. Cet équipage est entièrement à l'abri à l'intérieur du char, où il bénéficie d'une fermeture hermétique et d'air filtré, pressurisé et climatisé. Un des membres de l'équipage est chargé spécialement de la mise en œuvre de la chaîne de guidage et de l'explosion.

Un prototype a été construit, avec lequel ont été effectués les tirs d'essais au champ de tirs des Landes, durant l'année 1970. Ceux-ci ont été entièrement satisfaisants, le lanceur et l'engin lui-même répondant aux performances préétablies. La production en série commencera en 1971 ou 1972.

Cet engin, de très haut potentiel, va donc équiper des unités faisant partie de l'échelon organique de la division, et des éléments de renforcement du corps d'armée. Il est dénommé « Régiment Pluton ». Il est donc directement subordonné au commandant de la division. Il y a lieu de mentionner d'emblée que l'emploi de ce feu nucléaire, du moins sa première mise en œuvre, relève de la plus haute autorité gouvernementale, tout comme c'est le cas pour le feu de vocation stratégique. Lorsque les dotations de la 1<sup>re</sup> Armée seront satisfaites, il n'est peut-être pas impossible que certains commandements touchant aux zones des « approches » de la DOT en soient alors dotés. Mais c'est encore de l'anticipation.

Le *Régiment Pluton* est à deux types, mais ceci ne concernant que la valeur numérique des dotations: 4 pièces ou rampes pour le régiment divisionnaire et 8 pour celui du corps d'armée.

L'unité de base ou de tir est la section: elle comporte un engin Pluton, le camion de servitude et quelques éléments. Deux sections constituent une batterie, complétée par des équipes de reconnaissance et de topographie. Le régiment de la division comprend donc 2 batteries et celui du CA, 4 batteries. En outre, le régiment, quel qu'il soit, comprend encore une unité de ravitaillement d'engins-fusées, chargée également du

contrôle technique des approvisionnements, qui doivent être sous constante surveillance, comme on l'a déjà vu pour les engins en silo. On aura ainsi pour :

le régiment de la division	$2 \times 2$ rampes $\times 5$ (div.)	soit 20 rampes
le régiment du corps d'armée	$2 \times 4$ rampes $\times 2$ (CA)	soit 16 rampes
		<hr/> 36 rampes

Une *doctrine* d'emploi de ce feu nucléaire tactique a donc été ébauchée. Dans une phase de manœuvre, il est envisagé d'établir un plan des feux nucléaires comportant les tirs prévus sous forme de directives adressées aux régiments Plutons. Chacun d'eux doit veiller à l'engagement de ses moyens et complétera le plan par des ordres de mouvement aux batteries. Sont fixées, sur la base des reconnaissances faites par les équipes régimentaires, différentes positions: d'attente, de recharge, en cas de réaction de l'adversaire et, de plus, une position de recharge qui peut se confondre avec la première, et dans laquelle le véhicule du système d'arme est équipé du vecteur et celui-ci assemblé à sa charge; et enfin plusieurs positions de tir, dûment déterminées par la protection que peut leur assurer le terrain.

Après le tir d'un engin, l'unité Pluton se portera aussitôt sur une autre position. Une règle impérative interdit d'effectuer plus d'un seul tir à partir de la même position, ce qui va d'ailleurs de soi, car la position du lancement aura été détectée par les radars de l'adversaire. On peut encore ajouter que les moyens du régiment (compagnie de ravitaillement) sont en mesure de livrer en tous temps et lieux de nouveaux engins aux rampes de lancements mobiles. Le dépôt lui-même deviendra mobile en période active.

Au point de vue de la doctrine il a été prévu des tirs décentralisés effectués par les engins de la Division sur le vu de renseignements signalant des objectifs dits atomiques, c'est-à-dire justiciables d'un tel tir; et des tirs centralisés fournis aussi bien par un régiment divisionnaire que par un régiment de renforcement supplémentaire. Il s'agirait alors d'une opération de grande envergure et les moyens nucléaires en cause seraient réunis sous l'autorité de la division chargée de l'opération offensive. On a fait état de même de la grande souplesse de tir de ces engins, dont les trajectoires assez allongées peuvent réaliser de vraies manœuvres de feux d'un secteur à l'autre du champ de bataille.

Enfin, dernier point qui ne manque pas d'être souvent évoqué: la protection à assurer à ces unités de tirs, qui seront toujours l'objet de recherches par l'adversaire et sans doute de coups de main. Pour les engins stratégiques la meilleure défense est leur dispersion; mais certains points sensibles demeurent, sur lesquels doivent veiller des unités spécialisées.

#### LA F.A.TAC. ET L'AVION JAGUAR

Outre la 1<sup>re</sup> Armée proprement dite, provenant entièrement de l'armée de terre, il existe dans l'Est de la France, avec quelques éléments et bases en Allemagne, la *Force Aérienne Tactique*. Elle n'est pas subordonnée dans le sens strict du terme, à la 1<sup>re</sup> Armée, mais son activité ne se conçoit qu'en très étroite coopération terre et air. Dans les grandes puissances militaires du monde, il se trouve en général une formation aérienne tactique de la valeur d'une armée aérienne, qui elle-même entre dans la composition d'un groupe d'armées, comprenant par ailleurs un certain nombre, souvent variable, d'armées de terre. Dans l'armée française, les moyens étant plus réduits, cette connexion est instaurée entre l'armée de terre (1<sup>re</sup> Armée) et la force aérienne tactique dont l'avion Jaguar sera armé.

Cette F.A.TAC. est stationnée en 1<sup>re</sup> région aérienne et couvre tout l'Est de la France; son siège est à Metz-Frescaty.

Il a été constitué un état-major combiné aéroterrestre, prolongé par de nombreuses liaisons entre les principales unités, ce qui assure le maximum de coopération. Cette F.A.TAC. est l'élément aérien joint maintenant normalement à une grande unité terrestre. Ainsi le corps de bataille est-il communément appelé aéroterrestre.

Les principales liaisons terre-air, créées en vue de l'appui aérien, sont les suivantes:

- Un Centre Combiné d'Opérations (CCO) à la F.A.TAC.; celui-ci est en liaison directe avec l'armée et il assure lui-même d'autres liaisons; soit:
  - auprès des deux CA, un Centre d'Opérations d'Appui Aérien (COAA), qui est un des principaux rouages du système; il est articulé en trois branches: feu, reconnaissance et coordination; celles-ci sont également en liaison chacune avec un organisme similaire des forces terrestres;

- le couplage CCO et F.A.TAC. dispose d'une chaîne de contrôle et d'un Poste de Guidage Avancé (PGA), où opèrent des personnels officiers et sous-officiers du CA;
- dépendant directement de la F.A.TAC., un Organisme Officiers de Liaison de l'Armée de Terre (OLAT) assure la liaison auprès des unités aériennes;
- enfin, à partir des CA, les liaisons se prolongent encore vers les divisions, qui sont flanquées par un Organisme officiers de Liaison des Forces Aériennes (OLFA). Et la liaison est étendue par les 5 divisions vers les 15 brigades.

Il y a donc là un système très développé pour assurer des liaisons fort délicates en vue d'interventions aériennes, qui doivent être rapides. Mais, malgré tous les moyens mis en œuvre, on se heurte toujours à des délais inévitables, qui sont d'une heure, ou 45 minutes lorsque les missions ont fait l'objet d'une préparation antérieure. Et l'on admet même que bien souvent, pour pouvoir obtenir un effet certain, l'appui aérien ne pourra être qu'indirect, par actions sur d'autres parties du dispositif ennemi.

Le nouvel avion qui va être mis en service dans les forces aériennes est donc le « Jaguar », biréacteur et biplace; c'est également un appareil polyvalent d'appui tactique et de chasse, et d'école aussi. Il a été élaboré par un groupement franco-anglais d'une composition voisine de celle qui a présidé au destin du Concorde, mais Sud-Aviation étant remplacé par Breguet.

Le programme a été fixé en commun et compte cinq versions différentes qui sont utilisées par l'un et l'autre des deux partenaires. Jusqu'à présent 400 exemplaires ont été commandés. La production en série commence cette année-ci.

Cet appareil est de construction simple et rustique, et d'un entretien facile. Ses principales caractéristiques et performances sont les suivantes:

- dimensions: longueur, 15,50 m (et 16,50 m en version d'école); envergure, 8,50 m; hauteur, 4,50 m;
- poids: normal en ordre de vol, 10 000 kg; possibilité de surcharge de 30%;
- 2 moteurs à double flux, 3000 kg de poussée avec post-combustion;
- vitesse, légèrement supersonique à basse altitude et mach 1,7 en vol en haute altitude;

- rayon d'action en mission tactique en basse altitude, 600 km, distance franchissable en mission de convoyage, 4500 km;
- l'armement comprend principalement 2 canons de 40 mm; des engins Martel et AS 30 et une charge militaire de 4500 kg.

Le *Jaguar* pourra être armé d'une charge nucléaire d'une équivalence de près de 20 kilotonnes.

Deux escadres de chasse seront progressivement dotées de Jaguars.

\* \* \*

Considérée dans son ensemble, cette 1<sup>re</sup> Armée, avec ses cinq divisions, ses neuf régiments d'engins nucléaires Pluton, de plus couplée à une F.A.TAC., dont deux escadres de chasse seront dotées prochainement de l'avion Jaguar à armement nucléaire, représente déjà une force très appréciable. Elle a l'avantage de détenir son entière autonomie de feu, donc son autonomie opérationnelle.

Néanmoins, il faut convenir que le fait de posséder des armements atomiques, particulièrement stratégiques, absorbe plus du quart des ressources budgétaires de l'ensemble. A cela s'ajoute une Marine relativement importante et des forces de présence et d'intervention extérieures. Une comparaison avec l'Allemagne montre que cette dernière, dont le potentiel général est du même ordre que celui de la France, mais dont les forces terrestres bénéficient de la prépondérance, met sur pied le double de grandes unités.

En outre, la question est souvent soulevée de savoir dans quelle mesure la France ne participerait plus à la défense de l'Occident. Certes, il y a une sorte de retrait assez spectaculaire de l'OTAN. Par contre, la position seule de cette 1<sup>re</sup> Armée et la manière dont elle est orientée montrent bien que c'est toujours la défense de l'Occident qui demeure la première préoccupation.

Lieutenant-colonel PERRET-GENTIL